Image not found or type unknown

Pacs et abus de biens du défunt

Par **franck**, le **26/12/2013** à **18:25**

bonjour ,
Mon père décédé il y a bientôt un an , l'ex-compagne pacsée occupe alternativement l'appartement de mon père qu'il lui a légué par testament ...la succession n'est pas dévolue..la quotité dispo a été dépassée , je vais faire un recours en réduction...cet appartement n'est pas la résidence principale de mon père ,et, elle l'a même loué ....quel recours , demander des dommages et intérêts?? De surcroit j'ai la preuve de ses différents passages et occupations + preuve de la location.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés